

Retard de la réforme de l'assurance-emploi :

### **Julie Vignola dénonce l'abandon des travailleurs**

Québec le 22 septembre 2022 – La députée de Beauport-Limoilou dénonce le gouvernement fédéral qui abandonne encore une fois des milliers de travailleurs en renonçant à une réforme de l'assurance-emploi. Le 25 septembre prochain, les mesures temporaires mises en place pendant la pandémie, allégeant les critères d'admissibilité et reflétant davantage la réalité des travailleurs, prendront fin, ce qui provoquera un retour à l'ancien régime. Mme Vignola réclame une réforme globale et immédiate du programme, ainsi que la prolongation des mesures temporaires afin de soutenir adéquatement les travailleurs.

« Si des mesures temporaires avaient été mises en place, c'est parce que le programme est plein de trous et de lacunes. Un retour à l'ancien régime signifie que six travailleurs sur dix n'auront pas accès aux prestations. C'est un retour au trou noir pour les travailleurs saisonniers ainsi qu'à l'imposition de critères d'admissibilité qui pénalisent trop de travailleurs et qui ne reflètent pas leur réalité. Le programme doit être revu en profondeur et une réforme s'impose maintenant. C'est scandaleux que la ministre ne l'ait pas fait. Personne ne devrait pâtir parce qu'elle n'a pas fait son travail », affirme la députée bloquiste.

« Ça fait depuis 2015 que le gouvernement promet une réforme de l'assurance-emploi. Sept ans que la ministre rencontre des travailleurs qui ont cotisé toute leur vie et qui se retrouvent sans un sou. Nous le répétons : les problèmes et les solutions sont connus; à quand la réforme? La ministre a tout simplement décidé d'abandonner son propre mandat et les travailleurs, au passage. C'est inacceptable », poursuit Mme Vignola.

De nombreux groupes de défense des travailleurs et syndicats interpellent le gouvernement depuis la fin de l'été pour demander une prolongation des mesures temporaires. « Partout au Québec et dans les autres provinces, les groupes demandent que la ministre agisse afin de rassurer les travailleurs et les chômeurs. Il est inadmissible de les laisser face à une telle incertitude. Le gros minimum serait de prolonger les mesures d'allègements », conclut Julie Vignola.

– 30 –

Source :

David Rompré

Directeur du bureau de circonscription

Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou

418-717-5462 / [david.rompre.308@parl.gc.ca](mailto:david.rompre.308@parl.gc.ca)